



MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PACTE 2024-2025

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

(DONNÉES AU 31 AOÛT 2025)



Sommaire

- 1 - Le Pacte : objectifs poursuivis et mise en œuvre
- 2 – Personnels mobilisés et parts fonctionnelles attribuées
- 3 - Missions déployées dans le 1^{er} et le 2^d degré
- 4 - Contrôle interne du Pacte



1 - Le Pacte : objectifs poursuivis et mise en œuvre

- Le **Pacte enseignant** est un **support indemnitaire créé à la rentrée 2023** permettant à la fois de renforcer les dispositifs d'appui aux élèves ainsi que le remplacement des enseignants et de contribuer à l'attractivité du métier de professeur.
- **Construit sur la base du volontariat**, il se manifeste par un engagement des enseignants disposés à exercer des missions complémentaires pour répondre aux besoins identifiés dans les écoles et établissements scolaires.
- Missions quantifiées en heures ou forfaitaires.
- Le Pacte se concrétise par des parts fonctionnelles de l'ISOE et de l'ISAE, versées tout au long de l'année scolaire (1 250 € bruts annuels par mission bénéficiant d'une réduction de cotisations sociales salariales et d'une exonération d'impôt sur le revenu).



1 - Le Pacte : objectifs poursuivis et mise en œuvre

- Pour le lancement du dispositif en 2023, les notifications de Pacte aux académies proposaient une répartition indicative des missions pour permettre aux chefs d'établissement de répondre aux besoins identifiés dans chaque unité éducative.
- **Pour la rentrée scolaire 2024, la priorité a été donnée au remplacement de courte durée (RCD) représentant 39% des parts notifiées.** L'allocation des moyens alloués a par ailleurs évolué sur les autres missions :
 - ✓ limitation à 10% des parts de Pacte dédiées aux projets pédagogiques innovants ;
 - ✓ la stabilisation des moyens pour devoirs faits.



➤ Missions proposées aux enseignants du 1^{er} degré en 2024/2025

Nature de la mission	Missions	Volume horaire
Mission d'enseignement ou à caractère pédagogique assurées en présence d'élèves	Session de soutien ou d'approfondissement mathématiques et français en 6ème	18 heures
	Intervention dans le dispositif Devoirs faits	24 heures
	Intervention dans les dispositifs Stages de réussite et Ecole ouverte	24 heures
	Soutien aux élèves en difficulté savoirs fondamentaux	24 heures
Mission d'accompagnement des élèves ou missions d'innovation pédagogique effectuées au cours de l'année scolaire	Coordination et prise en charge des projets d'innovation pédagogique	/
	Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers	/

* La mission « Ecole ouverte » n'est pas éligible dans l'enseignement privé.

Direction des affaires financières

➤ Missions proposées aux enseignants du 2^d degré (voie GT) en 2024/2025

Nature de la mission	Missions	Volume horaire
<i>Collèges, lycées généraux et technologiques, établissements et structures de l'enseignement spécialisé et adapté et lycées professionnels</i>		
Mission d'enseignement ou à caractère pédagogique assurées en présence d'élèves	Remplacement de courte durée	18 heures
	Intervention dans le dispositif Devoirs faits	24 heures
	Intervention dans les dispositifs Stages de réussite et Ecole ouverte	24 heures
	Intervention dans le cadre de la découverte des métiers au bénéfice des collégiens	24 heures
Mission d'accompagnement des élèves ou missions d'innovation pédagogique effectuées au cours de l'année scolaire	Coordination et prise en charge des projets d'innovation pédagogique	/
	Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers	/
	Coordination du dispositif de la découverte des métiers dans les classes de 5 ^{ème} , 4 ^{ème} et 3 ^{ème}	/

* La mission « Ecole ouverte » n'est pas éligible dans l'enseignement privé.

➤ Missions spécifiques à la voie professionnelle en 2024/2025

Nature de la mission	Missions	Volume horaire
<i>Établissements régionaux d'enseignement adapté et lycées professionnels</i>		
Mission d'enseignement ou à caractère pédagogique assurées en présence d'élèves	Enseignement d'options	24 heures
	Enseignement et accompagnement dans les spécialisations professionnelles	24 heures
	Intervention dans les parcours de consolidation STS	24 heures
Mission d'accompagnement des élèves ou missions d'innovation pédagogique effectuées au cours de l'année scolaire	Détection et prise en charge des élèves en décrochage scolaire	/
	Lien établissement-entreprise (formation tuteurs stage, BDE)	/
	Accompagnement vers l'emploi (en terminale et post-terminale)	/
	Tutorat d'un groupe d'élèves en tant que professeur référent	/



1 - Le Pacte : objectifs poursuivis et mise en œuvre

- Au plan règlementaire, il est possible d’attribuer une demi-part de Pacte sur la mission RCD (soit 9h à réaliser au lieu de 18h) depuis la rentrée 2024 pour permettre à la fois à un plus grand nombre d’enseignants de s’engager sur cette mission prioritaire et de s’assurer de la réalisation de la mission durant l’année scolaire.
- Pour l’année scolaire 2024/2025, un renforcement significatif sur le contrôle interne du Pacte a été demandé aux académies, en s’assurant notamment de la réalisation des missions confiées par un échantillonnage des contrôles plus étendu, **et un renforcement des contrôles sur l’enseignement privé.**



2 – Personnels mobilisés et parts fonctionnelles attribuées

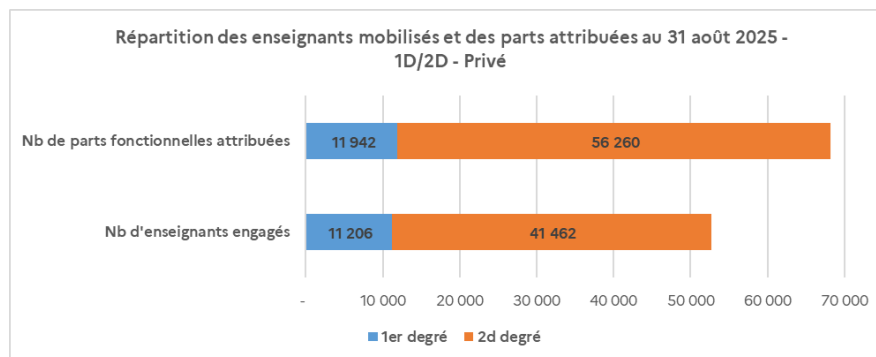
- **En moyenne, le taux d'adhésion atteint 31% des enseignants en 2024-2025 (public et privé). Dans le privé, 38% des enseignants ont adhéré à un ou plusieurs dispositifs du Pacte enseignant :**
 - ✓ **26% dans le 1^{er} degré**
 - ✓ **43% dans le 2^d degré**

- **Un nombre moyen de parts par enseignant de 1,3 en 2024/2025, soit un gain annuel brut de 1 619 € :**
 - ✓ **1,1 part par enseignant dans le 1^{er} degré ;**
 - ✓ **1,4 part par enseignant dans le 2nd degré.**



2 – Personnels mobilisés et parts fonctionnelles attribuées

- Une répartition cohérente avec la répartition initiale des parts entre 1^{er} /2^d degré :
 - 52 668 enseignants mobilisés dans le Pacte, dont 79% dans le 2^d degré
 - 68 202 parts fonctionnelles attribuées, dont 82% dans le 2^d degré



- La répartition hommes/femmes observée est conforme à la répartition constatée chez les enseignants du 1^{er} et du 2^d degré (en moyenne 71% des enseignants engagés dans le Pacte sont des femmes contre 72% en 2023-2024). Toutefois, la part des femmes sur le total des enseignants engagés dans le Pacte diffère entre les deux niveaux :
 - 93% des enseignants mobilisés sont des femmes dans le 1^{er} degré ; les enseignantes représentent 92% des enseignants du 1^{er} degré ;
 - 65% des enseignants mobilisés sont des femmes dans le 2^d degré ; les enseignantes représentent 65% des enseignants du 2^d degré.

2 – Personnels mobilisés et parts fonctionnelles attribuées

➤ Focus sur la répartition par corps (au 31 août 2025) :

PRIVÉ - Par corps 2024-2025				
Corps	Nbre de personnels mobilisés	Répartition des personnels mobilisés	Répartition des parts	Répartition dans la population
Professeurs certifiés	23 179	44%	45%	37%
Professeurs des écoles	10 392	20%	16%	27%
Professeurs des lycées professionnels	5 640	11%	13%	7%
Contractuels / Maîtres délégués	8 888	17%	17%	20%
Professeurs d'EPS	3 251	6%	6%	4%
Professeurs agrégés	1 200	2%	2%	2%
Autres *	118	0%	0%	2%
Total général	52 668			

* dont 6 contractuels BOE

2 – Personnels mobilisés et parts fonctionnelles attribuées

- **Focus sur les missions par genre (au 31 août 2025) :** les femmes majoritairement mobilisées sur les missions stages de réussite/école ouverte, soutien aux élèves en difficulté au collège et appui aux élèves à besoin particulier.

Mission	Répartition des personnels mobilisés				Répartition des parts			
	1D		2D		1D		2D	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Remplacement de courte durée (18h)			37%	63%			39%	61%
Coordination mise en oeuvre projets péda. innovants (dt CNR)	7%	93%	31%	69%	7%	93%	31%	69%
Intervention dans le dispositif 'devoirs faits' (24h)	9%	91%	31%	69%	10%	90%	32%	68%
Intervention 'stages de réussite' et 'école ouverte' (24h)	7%	93%	37%	63%	7%	93%	37%	63%
Soutien aux élèves en difficulté savoirs fondamentaux (24h)	7%	93%			7%	93%		
Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers	6%	94%	26%	74%	7%	93%	25%	75%
Soutien renforcé en collège (18h)	9%	91%			10%	90%		
Intervention découverte des métiers (24h)			40%	60%			41%	59%
Coordination du dispositif de la découverte des métiers			35%	65%			35%	65%
Référent harcèlement scolaire	8%	92%			8%	92%		
Intervention petits groupes d'élèves selon difficultés (24h)			32%	68%			33%	67%
Enseignement d'options (24h)			40%	60%			39%	61%
Tutorat d'un groupe d'élèves en tant que professeur référent			33%	67%			32%	68%
Lien établissement entreprise (formation tuteurs stage, BDE)			39%	61%			37%	63%
Détection et prise en charge des élèves en décrochage			32%	68%			31%	69%
Intervention dans des parcours de consolidation STS (24h)			30%	70%			27%	73%
Enseignement dans les spécialisations professionnelles (24h)			45%	55%			45%	55%
Accompagnement post terminale (dispositif Ambition emploi)			33%	67%			30%	70%
Accompagnement jeunes en terminale (dispositif Pôle emploi)			23%	77%			22%	78%
Total général	7%	93%	35%	65%	7%	93%	36%	64%



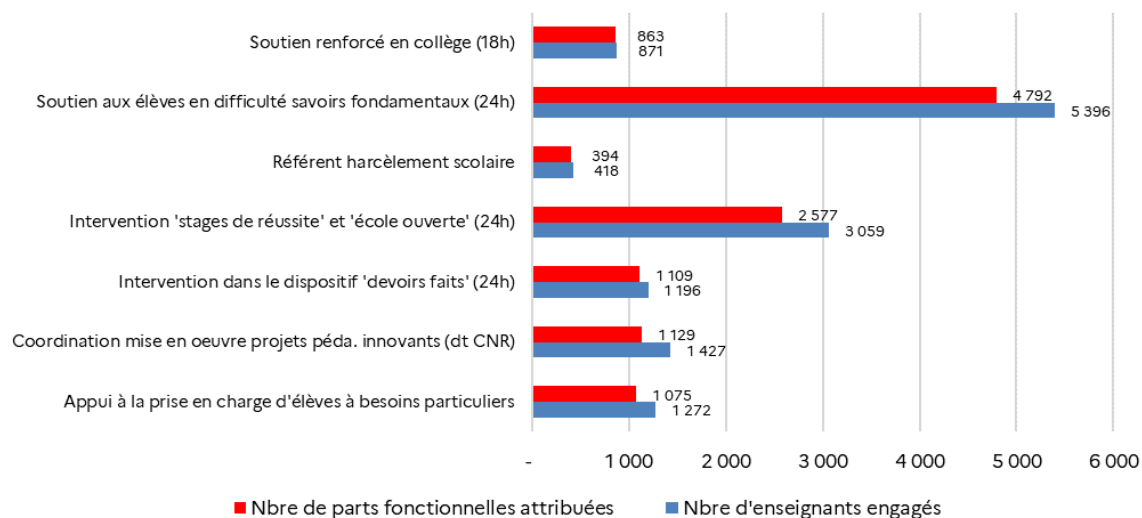
3 - Missions déployées dans le 1^{er} et le 2^d degrés

- **Les missions quantifiées en heures** représentaient 77 % des dotations à la rentrée 2024 et 78% du total des parts consommées au 31 août 2025 (contre 58 % en 2023-2024).
- Ces missions représentent 1,3 M d'heures à mobiliser au bénéfice du système éducatif avec un taux de consommation de 83% par rapport à la dotation.
- Le **remplacement de courte durée (RCD) constitue la mission la plus mobilisée** (54% des parts du 2^d degré), pour un total de 0,54 M d'heures. Le **dispositif devoirs faits** est en 2^{ème} position (12% des parts consommées), avec 0,15 M d'heures suivi du **soutien aux élèves sur les savoirs fondamentaux** (0,11 M d'heures) puis des **dispositifs stages de réussite** (0,11 M d'heures).
- Les missions spécifiques à la voie professionnelle représentent 9% des parts de Pacte consommées fin août dans le privé.
- **Les missions non quantifiées en heures** représentaient 23% des dotations à la rentrée 2024 pour 22% du total des parts consommées au 31 août 2025 dans le privé.
- Parmi les missions forfaitaires, les missions les plus mobilisées sont la coordination de projets innovants (38% des missions forfaitaires) et l'appui des élèves à besoin éducatif particulier (32% des missions forfaitaires).



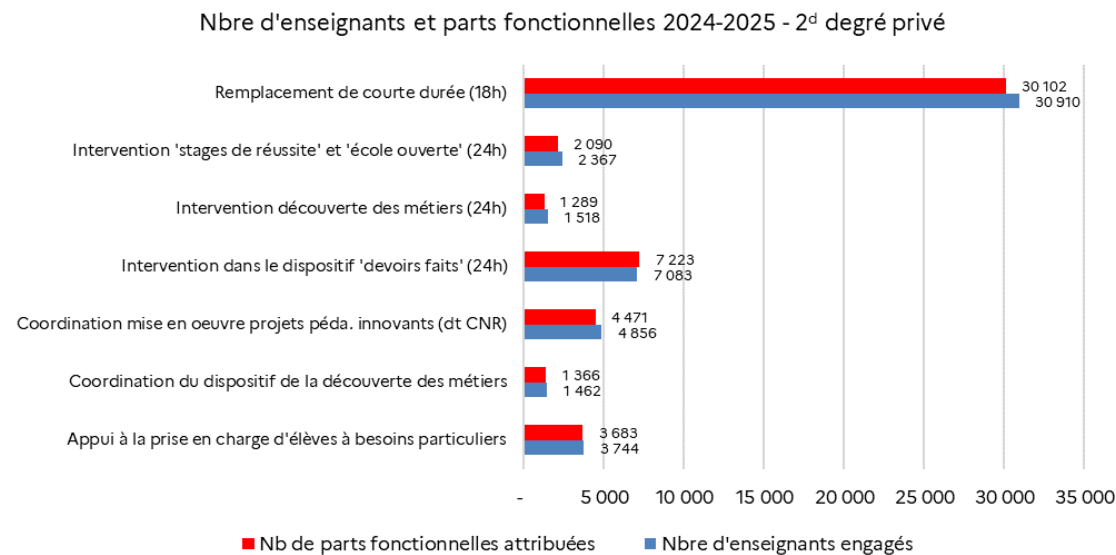
3 - Missions déployées dans le 1^{er} degré

Nbre d'enseignants et parts fonctionnelles 2024-2025 - 1^{er} degré privé



➤ Le nombre de part fonctionnelles peut être inférieur au nombre d'enseignants engagés car certaines parts sont proratisées.

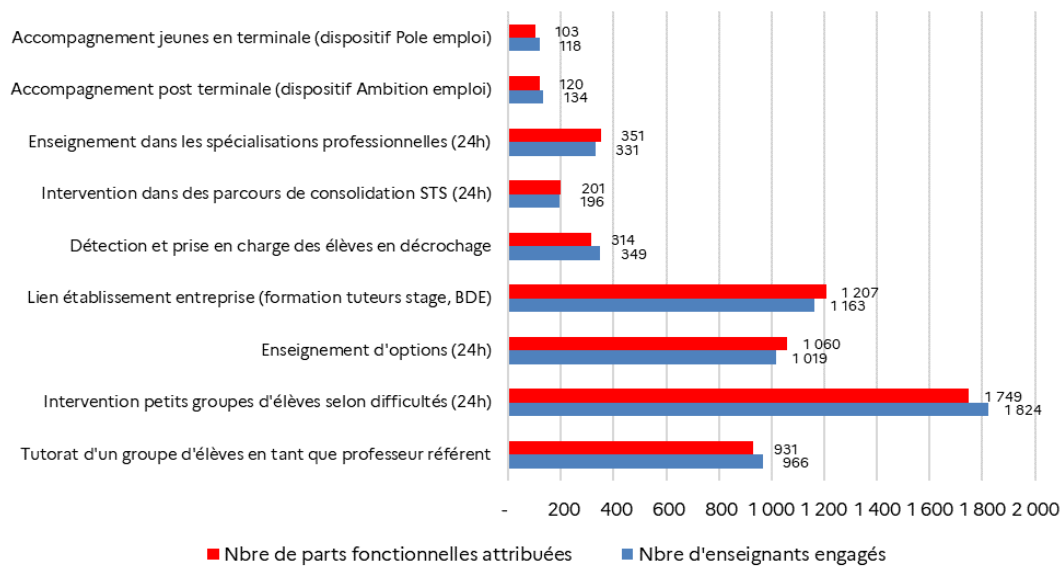
3 - Missions déployées dans le 2^d degré (hors missions spécifiques à la voie professionnelle)



➤ Le nombre de part fonctionnelles peut être inférieur au nombre d'enseignants engagés car certaines parts sont proratisées.

3 - Missions spécifiques déployées dans la voie professionnelle

Nbre d'enseignants et parts fonctionnelles 2024-2025 - Missions spécifiques à la voie professionnelle - privé



➤ Le nombre de part fonctionnelles peut être inférieur au nombre d'enseignants engagés car certaines parts sont proratisées.



4 – Contrôle interne et Pacte

Retour sur les contrôles réalisés dans le cadre du Plan national de contrôle interne (PNCI) 2024

Principaux constats :

- L'implication des académies dans le déploiement du contrôle de supervision *a posteriori* est réelle et satisfaisante.
- Au regard des anomalies relevées (listées ci-dessous), le dispositif de contrôle interne doit être renforcé.

Principales anomalies relevées :

- **Lettre de mission** signée non obtenue ;
- **Pièces justificatives de Service Fait** non obtenues ;
- **Paiement à tort** (indus dans le cadre d'une mission non réalisée ou réalisée partiellement) ;
- **Non concordance du nombre d'heures effectuées** avec celles prévues dans la lettre de mission.



4 – Contrôle interne et Pacte

Objectifs des contrôles dans le cadre du PNCI 2025

Contexte :

Un Audit Flash sur le PACTE a été réalisé par la Cour des comptes en 2025. Dans son rapport définitif, elle émet plusieurs recommandations dont une qui porte spécifiquement sur le contrôle interne en vigueur. Cette dernière préconise notamment de **renforcer le dispositif de contrôle et de veiller à ce qu'il soit déployé de manière effective sur l'ensemble du territoire** (recommandation en cohérence avec les constats relevés dans le cadre du PNCI 2024).

PNCI 2025 :

- **Planification:** contrôle de supervision sur le PACTE planifié en juillet 2025 ;
- **Période couverte:** année scolaire 2024 / 2025 ;
- **Population couverte:** les enseignants ayant mobilisé une ou plusieurs parts fonctionnelles ;
- **Périmètre couvert:** le Privé et le Public / le 1^{er} et le 2nd degré,

Objectifs du PNCI 2025 :

- **Un renforcement de la taille des échantillonnages testés** => doublement du nombre de structures sélectionnées et du nombre de bénéficiaires contrôlés ;
- **Une rationalisation des missions testées** au regard de leur représentativité (= au regard des dotations notifiées) ;
- **Une attention particulière sur l'enseignement privé** => le pourcentage de structures privées sélectionnées doit correspondre à la part représentative de ces dernières au niveau académique – attention renforcée sur les parts de pacte attribuées aux chefs d'établissement.

09/11/2025